

Vous candidatez en ...

L1 **ParcourSup**
20 janvier au 11 mars 2021
<https://www.parcoursup.fr>
Voir la chronologie ParcourSup

L2/L3
CAPA 2 **Pas de candidature à déposer pour les étudiants déjà inscrits à l'UCA**

LP
M1/M2 **eCandidat**
21 avril au 14 mai 2021
<https://ecandidat.uca.fr>
Voir la chronologie eCandidat

CAPA 1
IMAJ **Procédures spécifiques à consulter**
Capacité en droit 1^{ère} année
IMAJ : IRPAG / IEJ

Comment s'inscrire ?

Inscription Administrative

sous réserve d'acceptation du dossier par les responsables de formation et de la validation par l'étudiant(e) si candidature sur ParcourSup ou eCandidat

Nos formations

Capa : Capacité en Droit (1^{ère} / 2^{ème} année)
L : Licence mention Droit ou AES (1^{ère} / 2^{ème} / 3^{ème} année)
LP : Licence Professionnelle
M : Master (1^{ère} / 2^{ème} année)
IMAJ : Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice (préparation aux concours administratifs et judiciaires)

Plateforme IA Web
<https://inscription.uca.fr>

Début juillet 2021

Les régimes d'inscription

Formation Initiale (FI) : étudiant(e) qui n'a pas interrompu ses études pendant plus de 2 années consécutives, qui peut travailler à temps partiel ou complet.

Reprise d'Études (RE) : personne qui a interrompu ses études pendant au moins 2 années consécutives et qui finance elle-même sa formation.

Formation Continue (FC) : financement de la formation par un tiers (entreprise, Pôle Emploi ...) ➤ **Contactez en amont le service FC : relations-externes.droit@uca.fr**